

LES ANARCHISTES SOUS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE...

Les «*Enragés*», bien peu d'historiens ont su dégager l'originalité profonde qui a marqué, pendant les années ce groupe d'hommes dont les figures les plus marquantes furent Jacques ROUX, VARLET, LECLERC. Nous ne pensons pas inutile de reproduire ici l'article «*Enragés*», extrait du «*Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire 1793-1815*» (Paris, Librairie historique de la Révolution et de l'Empire, 1893) et quelques pages du chapitre «*L'Anarchie sous la Révolution Française*», dans «*L'Histoire de l'Anarchie*» par Alain SERGENT et Claude HARMEL (Le Portulan, 1949). Ces auteurs ont su dégager ce qui distinguait les «*Enragés*» de tous les mouvements socialistes de la Révolution. (N.D.L.R.).

Voici d'abord l'article «*Enragés*» du «*Dictionnaire Historique et Biographique de la Révolution Française*», qui donne une mise ou point historique et un aperçu des idées de ce groupe et des hommes qui l'animent.

Enragés (Les), il y eut bien, en 1790-91, un parti classé sous cette dénomination - nous voulons dire les premiers jacobins ou les membres du *Club Breton* qui s'étaient retrouvés dans la salle de la bibliothèque du couvent de la rue Saint-Honoré, après que l'Assemblée nationale eut quitté Versailles pour venir siéger à Paris, et que les *Noirs*, les membres du côté droit de ladite Assemblée, qualifièrent de Jacobins, Jacobites ou d'*Enragés*; - mais ce n'est pas de ce parti, relativement très calme et modéré, ni même de cette époque que nous voulons parler. Nous étendons, au contraire, conformément à l'histoire du temps, désigner par ce vocable, essentiellement révolutionnaire, les hommes qui, en 1793 et 1794, apparurent comme les fous de la *Terreur*. Ils reconnaissaient pour chefs, selon M. Édouard CARTERON (*Encyclopédie Moderne*), le prêtre Jacque ROUX, attaché à la paroisse Saint-Nicolas et, en même temps, membre de la *Commune de Paris*, le redoutable tribun de la *Section des Gravilliers*, qu'on appelait le prédateur des sans-culottes; le jeune VARLET, violent prêcheur de carrefour, et le jeune lyonnais LECLERC, un ci-devant, pour le moment employé dans les bureaux de la guerre, ami de CHALIER.

Ces *Enragés* différaient essentiellement des *Hébertistes*, avec lesquels on les a trop souvent confondus. MICHELET ne s'y est pas trompé, et, avec sa sagacité ordinaire, il les a nettement séparés; «*Les Hébertistes, dit-il, ne représentaient nulle idée; ils n'avaient nulle prétention de doctrine, rien que des convoitises et des intérêts; c'étaient des fripons qui ne pouvaient manquer, un matin, d'être pris la main dans le sac, et mis à la porte. Les Enragés, au contraire, étaient des fanatiques d'une portée inconnue, d'un fanatisme redoutable, emportés par un souffle vague encore, mais qui allait se fixer peut-être, prendre forme et poser une révolution en face de la Révolution*».

Le 25 juin 1793, au moment où la Convention venait de terminer la Constitution républicaine (*la plus populaire qui fut jamais*, au dire de ROBESPIERRE), l'abbé Jacques ROUX, se donnant pour l'organe des sections des Gravilliers et Bonne-Nouvelle, ainsi que du *Club des Cordeliers*, vint lire à la barre une pétition pleine de hardiesse et de dédain pour le nouvel acte constitutionnel. Il faisait entendre le tocsin de la guerre sociale, de la révolte du pauvre contre le riche et disait en face aux Montagnards de la Convention: «*Resterez-vous toujours immobiles sur le sommet de ce rocher immortel? On ne sait pas comment les choses tourneront: nous n'aurons peut-être la paix que dans vingt ans; comment ceux qui n'ont aucun état, ceux qui n'ont que 300 à 400 livres de rente, encore mal payés, subsisteront-ils? Vous n'avez pas tout fait pour le bonheur du peuple! Nous vous le déclarons, législateurs, on avait promis de frapper les sangsues du peuple, et cependant la peine de mort contre les accapareurs n'est pas encore prononcée. L'insouciance de l'Assemblée est une lâcheté, un crime de lèse-nation. Le peuple sait qu'il a été trahi par deux législatures, et*

certainement les amis de l'égalité ne souffriront pas toujours qu'on les fasse égorger au dehors, tandis qu'au dedans on les assiège par la famine...» (Applaudissements dans toutes les tribunes).

L'Assemblée était des plus agitées et donnait des signes de colère: THURIOT, BILLAUD-VARENNES, répondirent avec véhémence à l'orateur, le traitèrent d'anarchiste, de suppôt de Cobourg, et le firent expulser de la salle ces séances.

Les 26, 27 et 28 du mois, il y eut dans Paris, des scènes de pillage. Au Conseil général de la Commune. HÉBERT se déclara hautement contre les fauteurs de désordre et fit mettre les propriétés sous la sauvegarde du peuple.

Jacques ROUX, membre de la Commune, ne désespéra point d'y obtenir raison. Il vint donc, lui présenter la pétition qu'il avait lue à la Convention. Mais tout le monde à l'Hôtel de Ville se tourna contre lui, et, en signe de désaveu, on lui retira la rédaction des affiches municipales. Et comme on craignait que l'abbé ne se rendit pas encore et vint derechef gourmander l'Assemblé nationale, ROBESPIERRE obtint que les Jacobins nommassent une députation de douze membres (dont il fut), pour demander aux Cordeliers qu'ils renonçassent à soutenir le chef des *Enragés*. L'affaire fut rude, mais emporté d'autorité cependant: l'apôtre du socialisme traité, comme à la Convention, de scélérat, de fanatique et de monstre, ne put même obtenir la parole. Il fut chassé du Club, ainsi que LECLERC. La Société des Droits de l'Homme et du Citoyen, comme la Commune de Paris, passa sous le joug. «*Contre Jacques ROUX, l'enragé des Enragés, dit encore M. CARTERON, il y eut donc un surprenant accord de tous les partis, comme s'ils eussent aperçu en lui le spectre de la guerre sociale. Dantonistes, Montagnards austères, Maratistes et Hébertistes le poursuivirent avec acharnement. Il fut anathématisé par les Jacobins, renié par les Cordeliers, et même par la Commune, qui avait avec lui plus d'un lien de doctrine.*» Les exigences de ROBESPIERRE n'ont de quoi nous étonner. Mais que la Commune de Paris se déclarât contre, et qu'HÉBERT, surtout, se joignit à elle, lui qui avait si souvent dénoncé, dans sa feuille, les scélérats «*qui boivent le sang du pauvre peuple!*», voilà qui s'explique moins aisément. Les communalistes parisiens, comme les autres partis, avaient-ils donc éprouvés le frisson de l'effort lorsqu'ils virent entrouvert sous leur pas l'abîme du communisme et des revendications sociales? Nous faisons une réserve pour le Père DUCHESNE crainte de l'anarchie et de la dissolution sociale atteignit modérément, croyons-nous, mais que l'intérêt et l'intrigue, entraînaient dans ce parti. Il avait pour principe, ici comme en tout, qu'il faut d'abord «*abîmer la concurrence*».

Il semblait que les *Enragés* ne pourraient se relever de ce désaveu général: il leur restait la presse cependant! Mais HÉBERT se retrouva ici encore devant eux et contre eux, et se porta aussi aussitôt comme le successeur de MARAT. Or,, Jacques ROUX et LECLERC avaient déjà commencé un journal faisant suite à *L'Ami du peuple* (*Le Publiciste de la République Française, par l'OMBRE de MARAT*), avec cette épigraphe: «*Ut redeat miseris, abeat fortuna superbis!*» (*). Ils y attaquaient la Commune et le département de Paris, la Convention nationale, leur reprochant de ne point savoir ou vouloir assurer la subsistance du peuple et son bonheur. Ils revenaient à tout propos sur la pétition du 25 juin, se déclarant d'autre part, contre toute détermination qui tendrait à constituer un gouvernement, on ne pouvait guère être, à ce moment, davantage dans l'utopie, hors de la réalité, loin du relativisme...

C'est HÉBERT, toujours lancé par ROBESPIERRE, qui fit tête aux *Enragés* et arriva à les faire taire. Le 5 août, aux Jacobins, il renouvela contre eux son réquisitoire: Jacques ROUX a voulu faire assassiner les marchands, les boutiquiers, parce que, à son dire, ils vendaient trop cher et affamaient le peuple. LECLERC est cause de la mort de CHALIER! Ce sont des émissaires de l'étranger, de PIT et de COBOURG... Enfin il leur suscita Simone EVRARD, l'amie de MARAT, qui vint à la barre de la Convention, protester contre des intrigants et des exploiteurs qui se servaient de l'ombre de *l'Ami du Peuple* pour égarer les masses. L'Assemblée nationale décida, sur la proposition de ROBESPIERRE, qui avait préparé la scène avec le Père DUCHESNE, que le Comité de Sûreté générale examinerait cette revendication (3 août 1793). Le 21, aux Jacobins, et le 25 au Conseil général de la Commune, l'agent de l'incorruptible revint à la charge et leur donna le coup de grâce en accusant de vol, et faussement, le chef des *Enragés*, qui fut frappé d'un mandat d'arrêt. - Voilà donc ceux-ci étouffés! Au profit de qui? Mais d'HÉBERT surtout, qui resta seul maître de la presse populaire après avoir «*abîmé la concurrence*».

Et c'est bien ROBESPIERRE lui-même qui avait fondé sa puissance, en échange de ses bons services; c'est à partir de ce moment qu'il y eut réellement un parti hébertiste, dont le chef, Jacques-René HÉBERT, dit le Père Duchesne, prit ainsi la succession de MARAT, encore qu'il n'eut rien de l'austérité ni de l'originalité de *l'Ami du Peuple*, mais seulement une facilité banale, sans moralité ni conviction.

(*) «*Que la bonne fortune s'éloigne des orgueilleux et revienne aux malheureux*», Horace, *Épîtres*, De l'art poétique.
(Reprise d'une note de Claude GUILLOU).

Cependant il fallait se défaire à tout prix du chef des *Enragés*.

On l'avait d'abord, ainsi que nous l'avons dit, impliqué dans une affaire de vol, ou plutôt de pillage, dont il s'était tiré à son honneur. Mais arrêté de nouveau, le 30 août 1793, on l'avait, au commencement de septembre, transféré à Sainte-Pélagie, sous l'inculpation d'opinions inciviques et contre-révolutionnaires. Un hébertiste notoire, DESPIEUX, sollicitait des dénonciations contre lui et contre LECLERC. Enfin CHABOT (un autre agent secret de ROBESPIERRE), faisait aussi noter d'incivisme la Société des Républicains révolutionnaires, [mot illisible] les Femmes révolutionnaires, sous prétexte qu'elles avaient osé attaquer l'Incorruptible lui-même, l'appelant Monsieur ROBESPIERRE.

Renvoyé devant le *Tribunal révolutionnaire* dans les premiers jours de janvier 1794, par le *Tribunal de police* auquel il avait été déféré et qui s'était déclaré incomptent, Jacques ROUX se frappa de cinq coups de couteau, prévoyant bien le sort qui l'attendait, et mourut de ses blessures à l'Hôpital de Bicêtre, où on l'avait transporté mourant.

Beaucoup moins didactique, l'ouvrage de SERGENT et HARMEL insiste sur la parenté entre les «*Enragés*» et la famille anarchiste.

Nous extrayons tout d'abord les pages ayant trait à l'origine des «*Enragés*» et à ce qui leur donne une place à part dans la Révolution:

«C'est de janvier à septembre 1793, que s'exerça l'action des Enragés. Ni ROUX, Ni VARLET, ni même LECLERC n'étaient des nouveaux venus à la politique quand commença la grande année révolutionnaire. Mais jusqu'alors leur action s'était confondue avec le mouvement général. Leur ardeur, leur véhémence même ne constituait pas un caractère distinctif. S'ils portaient déjà en eux le germe d'une pensée originale, eux-mêmes n'en avaient pas pleinement conscience. Il fallut des circonstances exceptionnelles pour qu'ils se détachent du gros des révolutionnaires, pour qu'ils s'y heurtent - pour qu'ils s'y brisent - et il se peut qu'aucun d'eux, même VARLET, n'ait jamais donné à leurs idées forme systématique. Mais ils en ont dit et fait assez pour que le doute ne soit possible ni sur la tendance profonde de leurs esprits ni sur le sens véritable de leur action. Leurs ennemis d'ailleurs ne s'y trompaient pas - et l'on doit retenir comme valable l'une des formules de la «veuve» de MARAT lorsque, poussée par ROBESPIERRE et munie d'une pétition que, vraisemblablement, il avait rédigée, elle vint dénoncer à la barre de la Convention, les «libellistes hypocrites. Jacques ROUX et le dénommé LECLERC», qui disent au peuple qu'il doit proscrire «toute espèce de gouvernement».

D'où donc jaillissait, en ces premières semaines de 93, le mouvement anarchiste! Politiquement la Révolution n'avait jamais montré plus d'audace. Depuis septembre, la République était proclamée; une constitution était en chantier, la plus démocratique de toutes. Le roi avait été jugé, et sa tête avait roulé le 21 janvier, dans le panier de la guillotine. Et pourtant une sourde mais profonde agitation ébranlait les masses populaires et les détournait de la révolution politique. Elle n'était plus dirigée contre l'ancien régime, pratiquement abattu, et pour lequel transparaissait quelque fois comme une nostalgie. Elle s'en prenait aux misères du présent à la vie chère, à la disette, et déjà c'était aux nouveaux pouvoir rendus responsables du mauvais état des choses qu'obscurément elle s'attaquait. C'était, comme dit JAURÈS, à l'intérieur de la Révolution que se dessinait un antagonisme de classes. A la bourgeoisie s'opposaient certaines fractions du peuple. Seulement, et c'est cela qui importe ici, les hommes qui prirent la tête de ce mouvement et qui tentèrent d'en donner la formule, d'en dégager l'idée ne parlaient pas, à l'avance, le langage du marxisme. Ils restaient fidèles à la pensée philosophique du XVIII^e siècle. Ils s'attaquaient aux institutions politiques, aux superstructures comme dira MARX, bien plus qu'au système de la production ou des échanges, ou du moins - car ils s'occupaient aussi de problèmes économiques - c'est à la malveillance, à l'avarice de quelques-uns et par suite au pouvoir qui les protégeait, qu'ils imputaient la responsabilité de la misère populaire. Puisque l'État avait changé de forme, puisque, de despote, il était républicain, sans que rien d'essentiel eût changé pour les humbles, il ne fallut pas s'en prendre à la forme de l'État, mais à l'État lui-même, à l'idée de l'État. Ainsi la pensée politique des philosophes, ajustée au «mouvement de classe» des pauvres gens et portée car lui, conduisait logiquement des affirmations et à des actes déjà libertaires, mais libertaires plus que socialistes.
